

D.2018.07.11.7.7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Juillet 2018

7 – GESTION DU PATRIMOINE

7.7 - Systèmes – Marché n° M 2018-0173 - Marché de rénovation des DAT et de remplacement de la chaîne monétique DAT et TPV Tisséo - autorisation de signer le marché avec la société CONDUENT.

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M.Grass à/c du point 7)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti jusqu'au point 1.1)	X (à/c du point 2.1)
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X	X (M. Del Borrello à/c du point 2.1)	
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Tisséo Collectivités s'est doté d'un système de perception électronique, dit Télébilletique pour une mise en service commerciale en juin 2007. Ce système a été intégralement fourni par la société ACS devenue depuis XEROX et dernièrement, CONDUENT.

Les automates de ventes (DAT) utilisés sur le métro et le tramway n'ont pas connu d'évolution matérielle depuis leur installation d'origine : des obsolescences majeures apparaissent sur différents modules et sous-ensembles de ces équipements nécessitant des opérations de remplacement au risque sinon, de connaître une recrudescence des pannes et arrêts de ces équipements.

L'une des opérations critiques porte sur le remplacement des PC et le portage du logiciel sous un nouvel OS type Windows10 afin à la fois de respecter des normes de sécurité adaptées et également, de disposer d'un support technique (SAV) conforme aux exigences de fonctionnement du réseau.

Le remplacement de la solution de paiement bancaire (chaîne monétique d'origine Wynid) est également critique du fait de l'obsolescence des matériels, de la disparition du SAV sur la solution globale et sur sa non-conformité aux dernières exigences bancaires.

Cette solution étant commune (serveur CB commun) aux automates et aux machines de guichet (TPVG) son remplacement est envisagé de manière globale avec un souci d'optimisation des performances et coûts de gestion récurrents (logique de coût global).

Le présent marché a pour objectif de :

- Rénover l'ensemble des automates DAS202 (DAT) métro et tramway en remplaçant les composants obsolètes, en ajoutant certains nouveaux éléments et en revoyant l'ergonomie globale
- Remplacer sur les DAT et Terminaux de guichets (TPV) le système monétique Wynid actuel, hébergé chez Tisséo par une solution monétique, externalisée.

Il se décompose en :

- une tranche ferme à prix forfaitaire avec 2 phases techniques :
 - Pour les TPV, l'étude et la mise en œuvre de la nouvelle chaîne monétique, les tests unitaires jusqu'à la recette système d'un TPV avec la nouvelle chaîne monétique, et la fourniture des matériels de remplacement pour déploiement par Tisséo Voyageurs ;
 - Pour les DAT, les études détaillées, les développements logiciels et matériels, les tests unitaires jusqu'à la recette système d'un DAT rénové de chaque type (métro/tram), y compris la solution monétique associée, la réalisation de pilotes de rénovation DAT (métro/tramway), VA et VSR comprises.
- une tranche optionnelle pour les études d'adaptation du logiciel pour le traitement des codes 2D (QR Code).
- deux variantes obligatoires afin de :
 - pouvoir modifier les séquences d'affichage sur l'écran d'accueil DAT
 - permettre le fonctionnement du DAT en mode connecté 3G/4G
- une partie à bons de commande comprenant :
 - Pour les TPV, la fourniture de nouvelles imprimantes et de nouveaux terminaux bancaires (TPE) ;

Accusé de réception en préfecture
031253106986-20180713-20180711-7-7D-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2018
Date de réception préfecture : 13/07/2018

- Pour les DAT, la fourniture des kits de rénovation, les prestations d'installation et de recette pour la rénovation de l'ensemble du parc DAT métro et tramway (travaux de jour ou de nuit) ;
- La fourniture et l'installation d'un lecteur code 2D (QR code, code Aztec ou équivalent) sur DAT ;
- La fourniture et l'installation des kits de communication 3G/4G ;
- La fourniture et l'installation de DAT complets métro ou tram en phase prototypage ;
- Les prestations de l'opérateur monétique pendant les phases de VSR et de garantie ;
- Des prestations complémentaires portant sur des plages horaires d'intervention élargies (astreintes), la mise en œuvre d'interfaces de connexion bancaires sécurisées, et d'accompagnement pour l'autoévaluation afin d'obtenir les agréments bancaires obligatoires ;
- La fourniture de lots de pièces détachées pour le parc rénové DAT.

L'article 30 I.3.c du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics permet la conclusion d'un marché négocié sans publicité, ni mise en concurrence préalable, pour des prestations qui ne peuvent être confiées qu'à un opérateur économique déterminé pour des raisons techniques et tenant à la protection de droits d'exclusivité.

La société CONDUENT dispose de savoir-faire techniques spécifiques dans la gestion des éléments composants le système billettique Tisséo et, de droits d'exclusivité sur la solution billettique utilisée pour les automates DAT et terminaux de vente TPV.

La société CONDUENT est donc seul en mesure de satisfaire le besoin de Tisséo Collectivités.

La durée du marché est de 24 mois à compter de sa notification, dont 20 mois pour la tranche ferme.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **3 juillet 2018**, attribué le marché **M 2018-0173 à la société CONDUENT** pour un montant de **1 211 208,00 € HT**.

Concernant la partie à bons de commande sans mini et sans maxi, initialement évaluée à 2,1M€ HT pour l'ensemble des prestations d'installation et de fourniture. Une première projection situe cette enveloppe à 1,8 M€ HT sur la base de la dernière offre remise.

Ainsi, en projection, l'ensemble du marché devrait représenter un montant total d'environ 3 010 K€ HT pour une évaluation initiale à 3 200 K€ HT soit – 6%.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ledit marché et d'autoriser les dépenses correspondantes.

.....
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20180713-20180711-7-7D- DE Date de télétransmission : 13/07/2018 Date de réception préfecture : 13/07/2018
--

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le marché n° **M 2018-0173** avec la société CONDUEMENT pour la rénovation des DAT et le remplacement de la chaîne monétique DAT et TPV Tisséo pour un montant forfaitaire de **1 211 208,00 € HT, et sans montant maximum sur la partie à prix unitaires**, ainsi que les avenants au marché sans incidence financière.

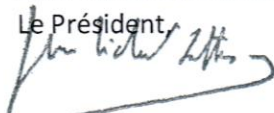
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution et au règlement dudit marché (hors transactions) y compris la résiliation.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget 2018 de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 4: DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES